

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SATO – RENOUELEMENT D'UN BRANCHEMENT GAZ – RUE PAUL CLAUDEL ARRETE N° 2023/341		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 05 décembre 2023 de la société SATO sollicitant la Ville pour des travaux pour le renouvellement d'un branchement gaz prévue 66 rue Paul Claudel à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société SATO est autorisée à réaliser, à partir du 20 décembre 2023 et pour une durée de 25 jours, des travaux pour le renouvellement d'un branchement gaz 66 rue Paul Claudel à Ifs.

Article 2 : Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit.

Article 3 : La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.

Article 4 : Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société SATO.

Fait à Ifs, le 06 décembre 2023



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.